



INRA : seulement un Conseil Scientifique National et un Comité Technique Paritaire sur la mission « Chevassus-au-Louis » en septembre : ce n'est pas le large débat demandé par toutes les organisations syndicales et les personnels !

Le CSN et le CTP de l'INRA sont convoqués les 12 et 17 septembre prochains. A l'ordre du jour, la [mission](#) confiée par nos ministres de tutelle à Monsieur Chevassus-au-Louis sur « *les voies de modernisation de nos structures de recherche et d'enseignement supérieur en matière d'agriculture, d'alimentation, de sécurité sanitaire, de santé animale et de développement durable* ». Tous ces sujets seraient traités en quelques heures ! L'avenir de notre institut mais également ceux du CEMAGREF, du CIRAD, des Grandes Ecoles Agronomiques serait scellé en quelques heures !

La CGT-INRA souhaite toute la clarté sur ces sujets. Pour ce faire, elle renouvelle la demande des quatre syndicats de l'INRA d'un large débat impliquant un maximum d'agents, par exemple au sein des conseils de départements et de centres.

La CGT-INRA exige que les représentants des personnels dans ces différentes structures disposent des propositions de la Direction Générale suffisamment de temps à l'avance pour leur permettre de les étudier correctement, au contraire de ce qui se fit lors du CSN du 6 mai ou du CTP du 12 juin. **La Direction Générale se doit de communiquer clairement son projet !**

La CGT-INRA est favorable à une coopération renforcée entre les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur dans tous les domaines en particulier ceux de l'agriculture, de l'alimentation, de la sécurité sanitaire, de la santé animale et ceux du développement durable.

Les résultats de la recherche, même incertains, et du développement doivent pouvoir irriguer en continu l'enseignement supérieur, et les enseignants et les étudiants être associés aux projets de recherche. **Mais, à condition que l'intégrité et la complémentarité de ces établissements soient respectées et que les chercheurs, techniciens et ingénieurs des établissements de recherche ne soient pas utilisés pour pallier les manques d'enseignants et de personnels techniques des établissements d'enseignement.**

Ce ne sont pas les récentes déclarations ministérielles concernant les 900 suppressions d'emplois de titulaires prévues en 2009 dans la recherche et l'enseignement supérieur qui peuvent nous rassurer en la matière.

La CGT-INRA exprime par avance clairement son opposition à ce que tout ou partie de l'INRA soit dissoute dans quelque conglomérat que ce soit, pas plus qu'elle ne souhaite voir l'INRA phagocytter un partenaire.

De même qu'elle fut opposée à Génoplante et plus récemment, au Groupement d'Intérêt Public "Initiative Française pour la Recherche Agronomique Internationale", **la CGT-INRA est opposée au projet de constitution d'une Université Nationale de Recherche dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement et de l'alimentation sous la forme d'une « Holding Formation Recherche » avec le statut d'un Etablissement Public de Coopération Scientifique (EPCS)**, tel qu'il a été présenté par M. le Directeur Général Délégué lors du colloque organisé par la Conférence des Directeurs des Grandes Ecoles du Languedoc-Roussillon CODIGE à Montpellier SupAgro le 5 décembre 2007.

Malgré les assurances données par la Direction Générale actuelle, la CGT-INRA voit dans un tel EPCS qui dispose d'une personnalité juridique propre, un outil adapté pour les révisions générales des politiques publiques dans nos domaines comme pour les « décisions » du rapport de la Commission pour la libération de la croissance française (rapport ATTALI).

Cet EPCS pourrait recruter les chercheurs sur CDD et les mettre à disposition des organismes membres, voire successivement à plusieurs, l'EPCS demeurant l'unique employeur de ces chercheurs précaires.

Cet EPCS pourrait développer pour le compte des organismes membres des activités comme la communication, les relations internationales, la gestion prévisionnelle des emplois, la gestion des moyens techniques et informatiques lorsque les organismes membres sont regroupés sur un même campus, certains services administratifs financiers.

Cet EPCS pourrait répondre aux appels nationaux, européens ou internationaux à propositions de recherche, collecter des moyens financiers auprès de fondations voire d'entreprises privées, et répartir ces moyens financiers selon des règles internes.

Cet EPCS pourrait même être récipiendaire en lieu et place des organismes membres des budgets d'Etat qu'il répartira ensuite à son gré.

Bref, cet EPCS serait donc à même d'assurer une grande partie des prérogatives actuelles de l'INRA.

De plus, malgré les garanties apparemment données à ce jour, le regroupement d'instituts ayant des statuts de droits différents, EPST avec personnels publics (INRA) et EPIC avec personnels privés (CIRAD), présente un risque évident de voir le moins-disant social l'emporter à terme. La récente fusion sous statut d'EPIC de l'EPST « Palais de la Découverte » avec l'EPIC « Cité des Sciences de la Villette », imposée par le gouvernement contre les avis des personnels, est là pour le démontrer.